



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Dans ce numéro

Séance du conseil avril 2013, École Assomption	2
École de musique, Bibliothèque, Comité d'embellissement	3
Cercle de fermières, Club American Karaté, Comité des loisirs	4
Avis public - Plan d'urbanisme	5-6
Aîné-Avisé, informations diverses	7
Comité Solidarité, Service régionale de sécurité incendie	8-9
Calendrier des activités mai 2013	10

Mot du maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le vendredi 19 avril dernier, j'ai assisté à une formation de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) sur le rôle et les responsabilités des élus municipaux, module II, qui comprend : les pouvoirs du conseil, les ententes intermunicipales et les services municipaux, l'accès à l'information, la communication, l'urbanisme et l'environnement. Le fait de suivre la formation aide les élus à mieux intervenir en prenant des décisions en conformité avec la réglementation en vigueur et le respect des orientations gouvernementales.

Aussi, depuis le début du mois d'avril, un comité étudie la possibilité d'établir un service de garde en milieu scolaire. Suite à un formulaire d'évaluation des besoins, une compilation sera faite et une rencontre avec vous sera demandée sous peu. De plus, je vous invite à assister à la consultation publique **le lundi 29 avril à 19 h** à l'école Assomption relative à la sauvegarde de notre école et de nos niveaux d'enseignement. On a besoin de votre présence pour démontrer la grande solidarité et la volonté de garder notre institution.

À la MRC de La Matanie, une demande d'aide technique et financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) sera effectuée prochainement dans le cadre d'une réflexion stratégique sur l'avenir des municipalités ce qui interpellera l'ensemble des élus, le personnel des Municipalités et la population du territoire de la MRC.

Je vous souhaite un beau mois de mai,
Denis Santerre, maire

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1G0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@mrcdematane.qc.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Invitation

Le comité culturel a le plaisir de vous inviter à son activité « Sons et Brioches » le dimanche 26 mai à 10 h. Venez encourager nos jeunes artistes et souligner la part de femmes exceptionnelles de Baie-des-Sables.

Bienvenue à tous!



Séances du conseil avril 2013

Lors de la séance ordinaire du 8 avril 2013, votre conseil a résolu:

D'aviser notre courtier en assurance qu'aucune protection additionnelle n'est requise à notre police d'assurance;

De mandater « *Transport Martin Alain inc.* » de Sayabec pour le balayage des rues du village au tarif horaire maximal de 140 \$ plus les taxes applicables;

D'acheter environ 15 tonnes métriques de sel de déglacage chez « *Mines Seleine* » au montant de 106,50 \$ la tonne métrique plus les taxes;

D'autoriser et d'entériner l'achat d'une laveuse à pression à essence de série PCH, modèle 40 avec moteur Honda chez *Dickner* au montant de 1 495,95 \$ plus les taxes;

D'adhérer au partenariat avec la Route bleue du sud de l'estuaire conditionnellement à la possibilité de la faire pour une période d'un an seulement;

De réserver la patinoire municipale pour la ligue de DEKhockey Baie-des-Sables tous les mardis et les jeudis de 18 h à 23 h durant la saison estivale;

D'informer notre député et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Pascal Bérubé, et le ministre de la Culture et des Communications, monsieur Maka Kotto, de la volonté de la Municipalité de voir le projet de visio-conférence à la bibliothèque se réaliser, pour notre développement, le plus rapidement possible;

D'autoriser le versement de l'aide financière de 299 500 \$ à l'Office municipal d'habitation (OMH) de

Baie-des-Sables dans le cadre du programme Rénovation Québec visant la bonification du projet AccèsLogis Québec;

D'autoriser le premier versement de l'aide financière à l'exploitation de 13 000 \$ à l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ);

De nommer madame Lise Allard comme représentante de la Municipalité au sein du conseil d'administration de l'OMH de Baie-des-Sables.

Le prochain bulletin vous parviendra le 31 mai et la date de tombée des articles sera le 23 mai 2013

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 6 mai 2013

- ◆ Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale;
- ◆ Réflexion stratégique visant le renforcement collectif;
- ◆ Engagement d'un journalier pour le Service des travaux publics;
- ◆ Remplacement des panneaux d'identification des noms de rues;
- ◆ Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier 2013;
- ◆ Établissement des modalités relatives à l'implantation du terrain de jeux pour l'été 2013;
- ◆ Tableau de pointage électronique à la patinoire municipale.



Journée en blanc pour contrer l'intimidation à l'école Assomption de Baie-des-Sables le jeudi 18 avril 2013



L'École de musique de Matane débute sa période d'inscriptions Pour l'année 2013-2014

Du 15 avril au 31 mai prochain, l'École de musique de Matane sera en période intensive d'inscriptions pour les cours débutant en septembre 2013.

Il est important de s'inscrire sans délai car peu de places sont disponibles en guitare et en piano. Réservez votre place dès maintenant.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler à l'École de musique de Matane au 418 562-4212 ou consultez notre site Internet www.ecolemusiquematane.com

Christine Fortin, directrice générale



Nouvelles de la bibliothèque

Bonjour à tous,

La bibliothèque fera étalage de nouveaux livres dès le début du mois de mai puisque la rotation des livres en provenance du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) a eu lieu le 29 avril dernier.

De plus, nous aimerions agrandir notre collection de films. Nous faisons donc appel à tous : si vous avez de bons films, en bon état, sous la forme de DVD, et que vous désirez vous en débarrasser, il nous ferait plaisir de les ajouter à notre collection déjà existante. Il vous suffit de les déposer à la bibliothèque. J'en profite donc pour vous rappeler, qu'en plus de livres, les abonnés de la bibliothèque peuvent emprunter des films pour une semaine, et ce, gratuitement.

Le 23 avril dernier avait lieu la journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Cette journée décrétée en 1995 par l'Organisation des Nations unies trouve son origine à Barcelone en 1926 où un éditeur décida de créer une fête en hommage à Miguel de Cervantes. Il choisit le 23 avril, mort de l'écrivain, pour commémorer l'événement. La tradition veut, en Espagne, que lors de cette journée, une rose soit offerte avec l'achat de chaque livre. Ainsi, on l'appelle la journée du livre et de la rose.

En l'honneur, donc, de la journée mondiale du livre et de Cervantes, ce célèbre auteur ayant écrit, entre autres, Don Quichotte, l'exposition du mois de mai sera sous le thème de la rose.

« La plume est l'interprète de l'âme, ce que l'une pense, l'autre l'exprime » Miguel de Cervantes

Bonne lecture!

Liliane Ferland, responsable



*Bonne fête des mères
à toutes les mamas!*



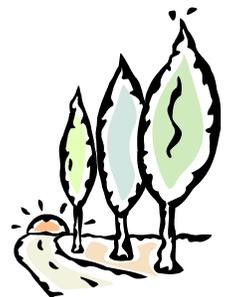
*« Les bras d'une mère
sont faits de tendresse, et les enfants y
dorment profondément ».
- Victor Hugo*

Comité d'embellissement

Cette année encore, les membres du comité d'embellissement et tourisme sont heureux de vous inviter à leur distribution gratuite d'arbres devant servir à l'ornementation de notre municipalité. Cette activité se tiendra **le samedi 25 mai 2013** au centre communautaire de Baie-des-Sables entre **13 h 30 et 15 h 30**.

Comme ces arbres sont à racines nues, nous vous demandons d'apporter des sacs pour le transport. Bienvenue à tous ceux que la chose intéresse.

Les membres de votre comité d'embellissement et du tourisme



Cercle de Fermières

Bonjour à tous,

Pour vous écrire ces quelques lignes, je suis accompagnée par un roselin pourpré qui est là, à la mangeoire de la fenêtre de ma cuisine. Il est arrivé hier avec quelques vachers et vachères, c'est donc signe de printemps, enfin!

Mais revenons en arrière, à la soirée du 15 avril au centre communautaire où, après la réunion, madame Huguette Marcoux, avec son talent et ses petites trouvailles, a invité le groupe à concocter des petites bouchées qui se sont révélées sublimes pour les papilles et le palais. Aussi, madame Monique A. Roy a démontré à son tour comment utiliser la pâte phyllo. En un tour de main, elle a réalisé un baklava et quoi encore. Les dames fermières en ont profité. Mais vous?

Le congrès régional se tiendra cette année le 4 mai à Pointe-au-Père. Vous pouvez visiter l'exposition qui se tiendra à la sacristie de l'église le vendredi soir de 18 h 30 à 21 h et le samedi de 7 h 30 à 9 h et de 12 h à 13 h. Plusieurs fermières de notre cercle exposent leurs œuvres et ainsi que 11 élèves de notre école qui ont suivi le cours *Sous-plat tressé*.

Les membres du cercle sont invitées à renouveler leur carte de membre en mai et en juin et bienvenue à celles qui désirent se joindre à nous.

La prochaine réunion se tiendra le **lundi 20 mai à 19 h** au local des fermières.

Sylvie Raymond, conseillère



Club American Karaté

À l'occasion du Challenge Défi 2013 le samedi 6 avril à Jonquière, le Sensei Martin Sinclair, entraîneur, et monsieur Carl Banville de Métis-sur-Mer ont obtenu la 1^{er} place chez les ceintures noires.

Monsieur Alain Jr St-Pierre de Saint-Ulric a obtenu une 2^e place chez les ceintures noires et monsieur Pierre-Luc Sinclair quant à lui a obtenu une première place dans la catégorie junior.



Sensei Martin Sinclair, Pierre-Luc Sinclair, Carl Banville et Alain Jr St-Pierre

AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU COMITÉ DES LOISIRS

Étant donné le nombre insuffisant de personnes à l'assemblée générale annuelle (AGA) tenue le 22 avril 2013 pour reconduire le comité des Loisirs, la réunion a été ajournée au **lundi 13 mai à 19 h**.

L'ordre du jour :

- 8) Élection des administrateurs;
- 9) Élection des nouveaux officiers;
- 10) Période des questions;
- 11) Fermeture de l'assemblée générale.

Afin d'assurer la survie du comité des loisirs, il est primordial que la population de Baie-des-Sables soit présente en grande nombre à cette réunion.

Merci au nom du comité des Loisirs de l'importance que vous portez à la survie de **votre comité des Loisirs** qui offre des activités **dans votre municipalité**.

Le comité des Loisirs vous attend le **lundi 13 mai prochain à 19 h** au centre communautaire.

Louise Bégin, secrétaire du comité des Loisirs

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATANE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 2008-05-2, 2008-06-2, 2008-09-1 ET 2012-07

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le 11 mars 2013 le règlement numéro **2008-05-2** modifiant le plan d'urbanisme numéro 2008-05, le règlement numéro **2008-06-2** modifiant le règlement de zonage numéro 2008-06, le règlement numéro **2008-09-1** modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2008-09 et le règlement numéro **2012-07** sur les usages conditionnels.

Les règlements ont reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Matanie le **18 avril 2013** ;

Le règlement numéro **2008-05-2** modifiant le plan d'urbanisme entre en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité à son égard, soit le **18 avril 2013**. Il a pour objet de :

- effectuer une mise à jour du portrait agricole et mettre en scène les préoccupations et les enjeux de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Il propose comme grandes orientations d'établir des conditions favorables au développement des activités agricoles et de favoriser l'implantation d'activités économiques en appuie et au maintien du tissu social ;
- établir les conditions d'implantation de résidences et autres activités non agricoles en zone agricole en considération de la décision 363649 de la Commission de protection du territoire agricole, rendue en application de l'article 59 de la Loi ;
- reconnaître l'exclusivité des lieux d'enfouissement de la Ville de Matane et du processus environnemental dans des matières relevant du gouvernement ;
- assurer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable et une desserte efficiente de son réseau d'aqueduc ;
- encadrer certains éléments d'intérêt en vue de leur protection.

Un plan des grandes affectations du territoire est joint à la présente.

Les règlements numéro **2008-06-2, 2008-09-1 et 2012-07** entrent en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité à leur égard, soit le **18 avril 2013**.

Les règlements sont déposés au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Baie-des-Sables ce 30 avril 2013.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Aîné-Avisé, contre l'abus et la fraude

Madame, Monsieur,

Il n'est pas rare d'entendre dans les médias des cas d'abus et de fraude vécus par une personne âgée. Vous connaissez peut-être vous-même de près ou de loin une victime. Malheureusement, ce phénomène n'est pas sur le déclin, bien au contraire, surtout considérant le fait que la population québécoise est vieillissante. Conscients de cette problématique importante et du besoin de développer des outils pour y remédier, le Réseau de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ), la Sûreté du Québec et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish ont élaboré le projet « *Aîné-Avisé, contre l'abus et la fraude* ». Ce projet a donc pour but de sensibiliser et d'informer les aînés sur ce qu'est de l'abus et de la fraude.

Le programme se présente sous la forme d'une rencontre animée par un policier et un aîné bénévole. Cette séance a pour objectif de favoriser la discussion et les interactions sur le sujet de l'abus et de la fraude par la présentation entre autres de vidéos présentant les diverses problématiques. Des conseils de prévention de même que de l'information sur les ressources d'aide disponibles sont également donnés.

Je vous invite donc à une présentation du programme **Aînés avisés le 6 mai 2013 à 14 h** à la Résidence des Sables de Baie-des-Sables.

Agte Louise Dugas
P.I.M.S. M.R.C. Matane
418 562-2222



Baril de récupération d'eau de pluie

Dans le cadre du programme Clé en main, le Fonds Éco IGA distribuera des barils récupérateurs d'eau de pluie dans votre région administrative.

Les barils seront offerts au coût de 30 \$ chacun. 70 barils seront distribués par magasin IGA. Puisque le nombre est limité, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer les récipiendaires parmi toutes les personnes inscrites. Pour inscription, allez sur le site Internet www.jourdelaterre.org/2013/03/bas-st-laurentgaspesie-cle-en-mai-2013, et cliquez sur IGA Matane.

La distribution aura lieu le vendredi 14 juin 2013 de 15 h 30 à 19 h 30 chez IGA à Matane et la date limite pour vous inscrire le 31 mai 2013.



Cueillette des objets volumineux

La cueillette des objets volumineux est prévue le **vendredi 24 mai 2013 dès 7 h.** Veuillez prendre note des informations suivantes :

- * **Aucun produit dangereux, solvant ni peinture;**
- * **Aucun pneu;**
- * **Les branches doivent être attachées en petits paquets et ne doivent pas excéder 1,5 mètre en longueur.**

De plus, **aucune cueillette des objets volumineux n'aura lieu à l'automne 2013.**

Merci de votre collaboration.



Conseils développement durable

Plantez des arbres sur votre propriété. Non seulement, ils réduisent le ruissellement de l'eau et l'érosion du sol, mais, ils filtrent l'air en produisant de l'oxygène et en absorbant le monoxyde de carbone et autres polluants.



Grande consultation - Vous et vos voisins !

VOISINS SOLIDAIRES-LES BONS CÔTÉS D'ÊTRE À CÔTÉ

Une initiative du comité Solidarité et Inclusion Sociale

Qu'on le veuille ou non, nous avons tous des voisins!

Il y a le voisin sympathique toujours prêt à rendre service, celui qui est plus réservé, le curieux, le bruyant ou encore l'ermite qu'on voit peu. Mais il y a surtout celui à qui l'on sourit, sans plus et qu'on gagnerait sans doute à mieux connaître pour faciliter notre quotidien. Voilà pourquoi le comité Solidarité et Inclusion Sociale aimerait prendre le pouls de vos relations avec votre voisinage. *Merci de prendre une minute pour répondre à ce court questionnaire.*

Connaissez-vous vos voisins?

Pas du tout Un peu Assez bien

Comment sont vos relations avec eux?

Inexistantes Polies, mais distantes
 Chaleureuses Conflictuelles

Vous rendez-vous de petits services?

Jamais Parfois Régulièrement

Souhaitez-vous développer des relations avec vos voisins?

Oui Non Peut-être

Seriez-vous prêt à donner un peu de temps pour un voisin (gardiennage, transport, prendre un café, arroser les plantes, etc.?)

Oui Non Peut-être

Auriez-vous parfois besoin de l'aide d'un voisin?

Oui, à l'occasion Oui, régulièrement Non

Dans votre voisinage, diriez-vous que...

les voisins aiment bien se donner un coup de main de temps à autre?

Pas du tout Peu Moyennement Suffisamment

les voisins sont préoccupés par le bien-être des autres?

Pas du tout Peu Moyennement Suffisamment

les voisins ont tendance à être fermés et à se replier sur eux-mêmes?

Pas du tout Peu Moyennement Suffisamment

les gens savent qu'ils peuvent compter sur leurs voisins?

Pas du tout Peu Moyennement Suffisamment

Avez-vous déjà participé à la Fête des voisins?

Oui Non Je ne connais pas cet événement

D'après vous, est-il pertinent que votre municipalité encourage le bon voisinage?

Oui Non Peut-être

Vous êtes: Un homme Une femme

Votre tranche d'âge se situe entre : Moins de 18 ans 18-34 ans 35-64 ans 65 ans et plus

Veillez indiquer votre municipalité de résidence : _____

Je souhaite être tenu(e) au courant des initiatives reliées au bon voisinage: Oui Non

(En remplissant cette section vous courez la chance de gagner un panier cadeau du bon voisin!)

Vos coordonnées

Nom et prénom: _____ Adresse: _____

Courriel: _____ Tél: _____

Remplir et déposer à votre bureau municipal avant le 1er juin 2013

Vous pouvez également remplir ce sondage en ligne au:

www.actionbenevolebsl.org/matane_accueil.html

Comité Solidarité et Inclusion Sociale:

418-562-6444 | entraidedematanie@gmail.com



Feux à ciel ouvert

Nous désirons rappeler la population que toute personne procédant à l'allumage d'un feu à ciel ouvert doit préalablement obtenir un permis de brûlage. Celui-ci est **gratuit**, valable pour une période de deux semaines maximum et doit être demandé au bureau administratif du Service régional de sécurité incendie, aux jours et aux heures d'ouverture.

Aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue au gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation.

Pour éviter la perte de contrôle d'un brûlage, voici quelques consignes à respecter :

- * Choisir un endroit loin des bâtiments et des fils électriques;
- * Dégager le sol de toute matière inflammable;
- * Faire un petit amoncellement;
- * S'assurer d'avoir de l'eau et des outils manuels (pelle, râteau) à proximité du site;
- * S'abstenir s'il y a du vent;
- * N'allumer qu'un seul amas à la fois;
- * Assurer une surveillance constante;
- * Bien éteindre le feu avant de quitter les lieux.

Pour assurer la qualité de notre atmosphère, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) vous demande de ne brûler que des matières premières, c'est-à-dire des bûches d'arbres, branches, feuilles mortes, etc. Tous matériaux provenant d'une industrie ou d'une entreprise (incluant les planches non peinturées ou créosotées) ne peuvent être brûlés à ciel ouvert.

Il est important de noter que, dans tous les cas, il est interdit de causer des nuisances au voisinage par la fumée ou les odeurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information à ce sujet au 418 562-6734

Source : Steve Lavoie, Tpi
Chef division Prévention
Service régional de sécurité incendie
MRC de La Matanie



Des personnes qui se démarquent

- ◆ Félicitations à madame Édith Santerre qui a obtenu une première place en chant s'accompagnant au piano à la finale locale de Secondaire en spectacle à Matane ainsi qu'à la finale régionale de Secondaire en spectacle à Mont-Joli s'assurant d'une place au Rendez-vous panquébécois Capitale-Nationale 2013 au mois de juin prochain, c'est un événement ultime d'une longue aventure de 3 étapes. Encore une fois bravo Édith!
- ◆ À ces mêmes événements, madame Amélie Pitteloud, avec sa troupe « *Les gants blancs* », a remporté la victoire en danse création. Félicitations Amélie!



mai 2013

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2  Bibliothèque jusqu'à 18 h	3	4
5	6  Séance du conseil à 20 h	7	8	9 	10	11
12  Fête des Mères	13  AGA Comité des loisirs à 19 h	14	15	16 	17	18
19	20  Journée nationale des Patriotes Bureau municipal fermé	21	22	23  Date de tombée des articles pour le bulletin	24  Cueillette de gros rebuts dès 7 h.	25  Distribution d'arbres au centre communautaire de 13 h 30 à 15 h 30
26  Sons et brioches au centre communautaire à 10 h	27 	28	29	30 	31	
 Matières résiduelles	 Matières recyclables				 Bibliothèque de 16 h à 20 h	

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités